

Documents à fournir pour une nouvelle inscription :

- Copies des pages de vaccination du carnet de santé
- L'autorisation parentale signée
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités sportives
- Un brevet de natation de 50 m ou un certificat de non panique pour les activités nautiques (*)
- Les règles de vie signées par les parents et l'enfant
- 5 € pour l'obtention de la carte du CyrAdo (en chèque ou en espèce)

Documents à fournir pour un renouvellement :

- L'autorisation parentale signée
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités sportives
- Les règles de vie signées par les parents et l'enfant
- 5 € pour l'obtention de la carte du CyrAdo (en chèque ou en espèce)

Si des modifications ont été apportées en rapport à l'un des documents fournis lors de la première inscription, merci de nous en informer et nous faire parvenir vos documents mis à jour afin d'actualiser votre dossier.

Documents à fournir pour calculer le quotient familial :

- Copies du livret de famille
- Dernier d'avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu
- L'attestation Assedic ou pension d'invalidité
- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernière quittance de loyer
- En cas de divorce, le montant de la pension alimentaire

Le Quotient familial est calculé à la Maison de la famille au Service des Affaires Scolaires et Périscolaires pour les familles ayant des enfants scolarisés en école élémentaire ou maternelle, et au service Jeunesse pour les autres.

*** ou attestation parentale ci-jointe si votre enfant ne pratique pas ces activités.**